



Chambre de commerce et d'industrie du **Grand Lévis**

Appel d'offres de services

Audiovisuel & sonorisation

Pléiades 2025

Contexte

Le Gala des Pléiades, qui aura lieu le vendredi 16 mai 2025, réunit environ 750 personnes et constitue l'événement d'affaires le plus couru de l'Est du Québec. Cette soirée couronnera les lauréats du prestigieux concours corporatif les Pléiades - Prix d'Excellence, qui vise à reconnaître les efforts et les succès des entreprises, des organisations et des entrepreneur-es de Lévis et de la grande région de la Chaudière-Appalaches. Il s'agira de la vingt-quatrième édition de ce concours.

Dans sa mission de faire rayonner les finalistes, la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis (CCIGL) souhaite présenter une soirée où les finalistes et les lauréats seront les vedettes principales. Tous les éléments de la soirée devront converger vers cet objectif.

1. Objectif du projet et description des besoins

Les éléments suivants donnent un aperçu des livrables à développer par le soumissionnaire qui sera retenu par la CCIGL. Nous comptons sur l'expertise du fournisseur retenu afin de bonifier et améliorer le contenu tout en conservant les objectifs à atteindre, et ce, en travaillant en étroite collaboration avec la coordonnatrice aux événements de la CCIGL, Valérie Paris ainsi que le directeur artistique, M. Louis Wauthier.

Pour l'édition 2025, la CCIGL vise une soirée chic et mondaine, où nous souhaitons mettre l'emphase sur l'expérience des convives. Une thématique « constellations » sera développée pour l'événement et devra être intégrée à l'ensemble de la soirée.

La CCIGL souhaite obtenir des propositions concernant le volet audiovisuel et sonore pour le Gala les Pléiades 2025. Le fournisseur s'engage à présenter une soumission où tous les éléments nécessaires à la présentation du Gala 2025 devront être mentionnées, à savoir :

- Le personnel nécessaire au montage, démontage et présentation de l'événement ;

- En regard des besoins, fournir tous les éléments techniques nécessaires à la réalisation du Gala :
 - Matériel audiovisuel (projection vidéo en direct de la soirée, vidéos pré-enregistrées et branchement pour vidéo récapitulatif) ;
 - Ambiance lumière salle et scène ;
 - Son (band/DJ, animation et vidéos).
- La relation avec le locateur de salle pour l'événement ;
- Le suivi des besoins électriques et autres ;
- Participer à environ 4-5 rencontres de 1h à 1h30 chacune avec l'équipe de la CCIGL ainsi que le directeur artistique ;
- Prévoir un moment de création d'au minimum 7h entre l'éclairagiste, le chef vidéo ainsi que le directeur artistique, en préproduction (prévu le 9 mai 2025) ;
- Responsable de la régie lors de l'événement, en collaboration avec le directeur artistique.

À NOTER :

- La liste des besoins transmise n'est pas exhaustive et le soumissionnaire ne devra pas s'y limiter ;
- Votre implication est requise depuis l'octroi du contrat jusqu'à la toute fin de l'événement ;
- Par le biais de sa permanence et de son directeur artistique, la CCIGL sera partie prenante du processus de production et ce, de la planification à la réalisation de la soirée, le jour même de l'événement ;
- La CCIGL se réserve le droit de refuser tout élément proposé par le fournisseur technique. Ainsi, la décision finale de tous les éléments composant la soirée reviendra entièrement à la CCIGL.

2. Budget et date de livraison

Le budget proposé pour l'audiovisuel et la sonorisation devra comprendre les éléments suivants :

- Le coût pour les équipements ;
- Le montage (à partir de la veille de l'événement), la présentation et le démontage (après la fin de la soirée) ;
- Les frais des techniciens sur place pendant l'événement ;
- Tous les coûts associés avec le fournisseur exclusif de la salle où se tiendra l'événement ;
- Tous les frais d'administration, de déplacement, de réunions, de rencontres de productions, etc. ;
- Une option de captation pour un montage vidéo récapitulatif fait par le fournisseur vidéo.

La soumission devra donc inclure un prix pour la direction technique, le volet audiovisuel et l'équipement/sonorisation pour le cocktail ainsi que le gala.

Le soumissionnaire devra expliquer clairement à la CCIGL les modalités de facturation, les modes de paiement, les termes des garanties, la durée de la validité de l'offre, les conditions de confidentialité et les dépenses particulières payables par le soumissionnaire. Toutes modalités d'échange de visibilité pour réduire les frais pour la CCIGL devront être entendues à la signature du contrat.

3. Les indispensables

Afin de vous aider dans la réalisation de la soumission, voici les indispensables à inclure pour le volet audiovisuel et sonorisation de la soirée. Nous laissons le soin aux soumissionnaires de nous faire une proposition d'ambiance feutrée, chic et épurée.

Cocktail de bienvenue (foyer principal) :

Lors du cocktail de bienvenue, nous aurons besoin, de 17h à 18h30, d'un décor minimaliste qui met en valeur notre partenaire cocktail. Nous tenons à avoir une entrée « Tapis bleu » pour nos convives. Il n'y aura pas de prises de parole dans le foyer principal, ni de band live.

Gala les Pléiades - Prix d'excellence (salle principale) :

Pour le Gala, en salle, voici nos besoins :

- Scène d'une hauteur minimum de 32'' et d'une dimension minimale de 16'x32' ;
- Scène sans rampe d'accès ;
- Escaliers style gala au-devant de la scène ;
- Rideau faisant la largeur de la scène (derrière celle-ci) ;
- Rideau d'une longueur de +/- 30' afin de créer un « backstage » ;
- Ponts d'éclairage avec projections suspendus ;
- 2 Écrans géants de 50' par 13' de projections suspendus ;
- 2 caméras (idéalement accrochées au plafond) pour rediffuser les images de la scène sur les écrans ;
- 1 caméra sur pied centrale ;
- Télésouffleur pour la scène (selon l'animateur) ;
- Le nécessaire de sonorisation pour la soirée :
 - Pour l'animation sur scène (deux lutrins avec micros, micro-casque et/ou micro-bâton) ;
 - Pour le band ou DJ ;
 - Pour les vidéos présentées sur les écrans.

- Oreillettes *in-ear* pour le band ou le DJ, le directeur artistique ainsi que le ou les animateurs ;
- Micro-table pour voix hors-champs (en régie).

4. Instructions aux soumissionnaires

Afin d'assurer une uniformité d'interprétation de l'appel d'offres et pour faciliter les échanges d'information, les soumissionnaires devront s'adresser exclusivement à la personne désignée pour obtenir des précisions additionnelles sur le cahier de charges, à savoir :

Valérie Paris

Coordonnatrice aux événements | Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis

Téléphone : (581) 500-3118

Courriel : valerie.paris@cciglevis.ca

Les soumissionnaires devront faire parvenir une copie électronique de leur offre de service à Valérie Paris, coordonnatrice aux événements au plus tard le **15 novembre 2024, 16h.**

Tous les coûts de préparation des offres de service sont à la charge exclusive des soumissionnaires.

L'offre de service déposée doit demeurer valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de calendrier à compter de la date d'ouverture des offres de service.

Le soumissionnaire devra fournir une preuve qu'il est assuré lors de la tenue de l'événement.

La CCIGL se réserve le droit d'inviter les soumissionnaires de son choix à faire une présentation de leur offre de service ou à fournir des informations additionnelles et complémentaires.

Le soumissionnaire devra fournir des images de sa création en même temps que le dépôt de la soumission.

La CCIGL se réserve le droit de résilier toute entente future avec le soumissionnaire retenu, à la suite du non-respect d'une obligation ou d'un élément liant les deux parties.

5. Critères de sélection du fournisseur

Les offres de services des soumissionnaires seront évaluées sur une base commune. Les principaux critères d'évaluation seront :

- Être membre en règle de la CCIGL au moment du dépôt de la soumission ;
- L'adéquation de l'offre de service en fonction de l'appel d'offres ;
- Le prix du projet ainsi que la garantie du respect du budget ;
- La compréhension du mandat ;
- La précision des services à fournir et des biens livrables ;
- La précision et la qualité de l'offre ;
- L'appréciation globale de l'offre de service en fonction des besoins de la CCIGL.